

386

S. S. 231-13

— 6 —

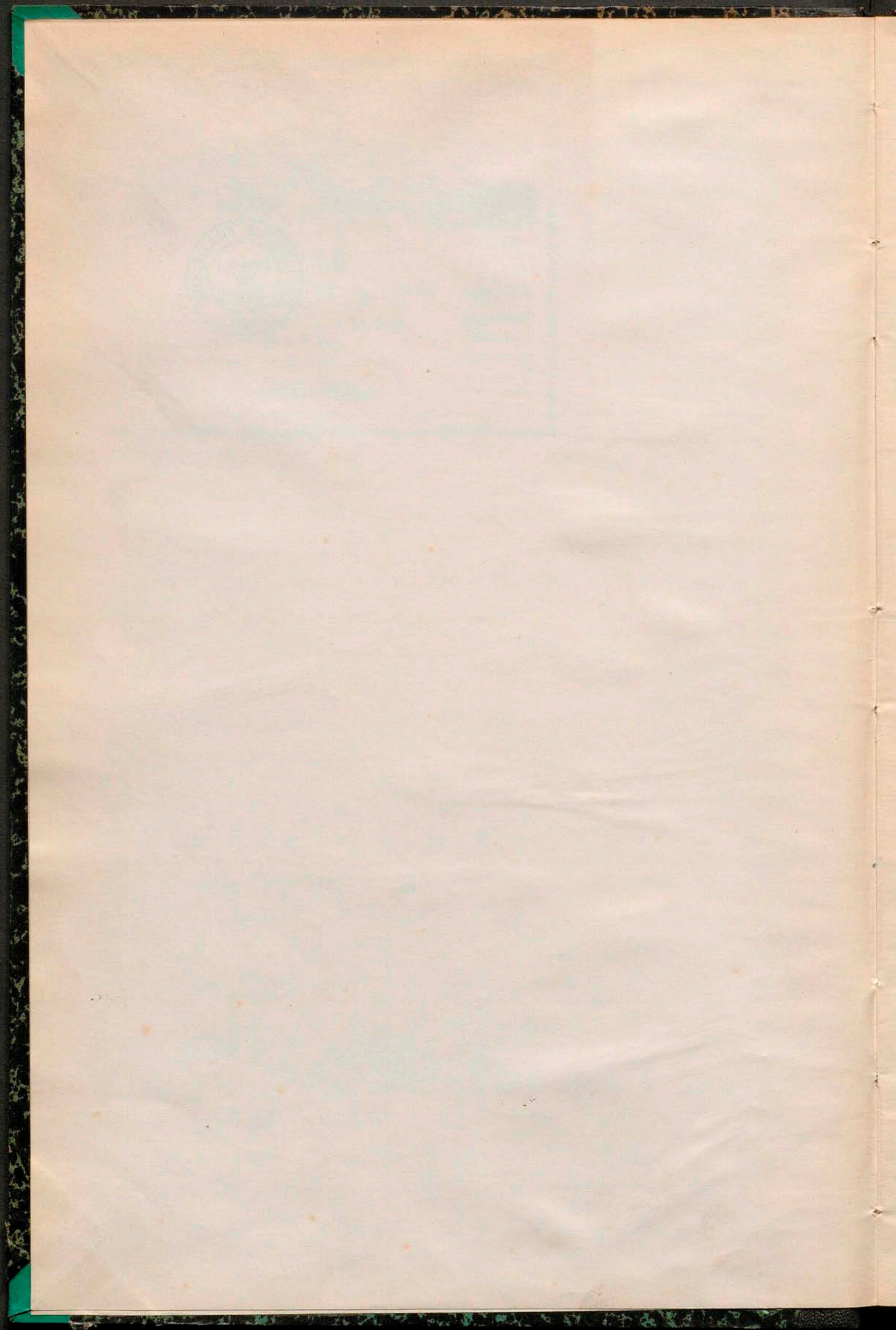
COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, concernant la réorganisation des services maritimes postaux entre le Continent et la Corse. (N° 89, année 1902.)

(Nommée le 13 mars 1902.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : Amiral DE CUVERVILLE.
- 2^o — FARINOLE. *Président*
- 3^o — CUVINOT.
- 4^o — CLAEYS.
- 5^o — MONESTIER. *Secrétaire*
- 6^o — RAMBOURGT.
- 7^o — CHARLES PRÉVET.
- 8^o — CICÉRON.
- 9^o — DE CASABIANCA. *Rapporteur*

7



1

Séance du 17 Mars 1902

M. Farinole est nommé Président
M. Mouetteux w secrétaire.

M. Farinole indique l'opinion de M. le sous-préfet
dépêché qui a voté le projet adopté par la Chambre
depuis et ce vote par partitions

Chaque des membres usure le salariat fait
par lui de leur de l'œuvre qui s'en.

M. le général de Pevrille expose l'utilité
de voler directement vers et l'Algérie la Poste.

M. Farinole a vu des observations écologiques.

M. Picérot a seulement demandé une
amélioration du service.

M. Mouetteux a demandé qu'on étudie
sérieusement le commerce de la Côte d'Azur
qui offre de plus grands intérêts de relations
journalières, entre Nice et l'île de France par grande
route, avec d'autres relations de Marseille
à Brest et Agadir.

M. Picérot a demandé qu'on améliore
le service existant.

M. de Cambièrenne tout en demandant

un service journalier rigide l'opposition
de Bastia à toute suppression de relations
directes de Bastia avec Nice et Reverse.
or Bastia est le centre le plus important au
point de vue commercial.

M. de Puerville demande qu'en tout état
de cause on maintienne le réseau de Bastia
par suite de l'importance de la colonie Corse
qui s'y trouve.

Le Président
Lafarge

Le secrétaire
Moussier

Séance du 18. May 1902

Présence de M. Fournier.
M. de Puerville de C^{ie} Fournier de Navigation
M. Chirac Bayard au de un administrateur
indépendant pour les avoir par plusieurs leurs
propositions à la chambre, il rappelle quelles sont
les services déjà assurés par la C^{ie} et indique
les services qu'elle avait assurés à ce moment
pour 580 000. Il les compare avec le coût
voté par la Chambre.

M. Carabianca critique la suppression du
service Nice Ajaccio & Nice Bastia.

Il estime qu'on doit plus qu'un voyage hebdomadaire
car il doit y ajouter l'équivalent d'un autre

1904 heures de fer trop long.

à savoir actuels entre Bastia Livourne actuels
si on le suppose l'Etat d'origine et au lieu d'un
service Français ou avec un service Italien.

La C^{ie} se fait voir de difficulté à remplacer
d'un service sur Corsi par un service sur Bastia
et un service sur Ajaccio mais recensement ceux
avis définitif

Le Président

Le Secrétaire

[Signature]

[Signature]

Séance du 12 Juin 1892
Présidence de M. Farinole

M. le Président fait un exposé de la question et
appelle notamment l'attention de la Commission sur
les affres faites par la C^{ie} française de navigation.

Il invite ensuite M. de Casabianca à faire con-
naître les dispositions du projet présenté en dernier
lieu par cette C^{ie}. Lecture est faite par M.
de Casabianca de ce projet.

à la suite d'observations portant notamment
sur la suppression des lignes de Colone la
Commission décide d'entendre le Ministre des
Postes.

Le Président

Le Secrétaire
de Guissey

4
Séance de 25 Juin 1902

Présence de M. Farnière -

M. Berard Secrétaire d'Etat est entendu.

1^{er} comment s'il ne faut pas donner 500 000

2^o D'abord le plus tôt possible. a cet effet

facile de se rallier au projet de la Chambre

a) pour éviter le retard qui se résultera

b) les divergences de vue entre Sénat et Chambre

et de venir de voir venir entre les 2 Chambres

Projet chambre pas parfait mais meilleur que
l'état actuel

M. de Cassagnac demande le report du
projet de la Chambre et l'adoption du projet Villieux
sans pour cela dépenser 550 000

M. Placé écrit qu'il ne peut venir et
se rallier au projet Villieux.

M. de Cassagnac est dirigé comme
rapporteur.

Le Président

Farnière

Le secrétaire

Moret

Séance du 11 Novembre 1902.

Présidence de M. Farinole

Présents M. M. Farinole, Prévot, Am^{al} de Cuvcoville, Cuvrot, de Casabianca et Rambourgt.

M. de Casabianca donne lecture de son rapport.

La Commission en approuve les termes et les conclusions.

Le Président,

Le Secrétaire,

Farinole

Rambourgt

Séance du 27 novembre 1902

Présidence de M. Farinole

Présents : M. M. Farinole, Amiral de Cuvcoville, Cuvrot et Casabianca

La Commission examine les deux amendements déposés par M. M. Prévot, Reynaud etc au sujet des constructions des bateaux affectés aux services.

La Commission admet à l'unanimité les deux amendements

Le Président

P^r Secrétaire

Farinole

Cuvrot